



*Liberté • Égalité • Fraternité*  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFECTURE REGION ILE  
DE FRANCE

RECUEIL DES ACTES  
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL  
N°IDF-034-2017-01

PUBLIÉ LE 25 JANVIER 2017

# Sommaire

## **GROUPEMENT DE COOPERATION SANITAIRE DE MOYENS PSYCOM**

IDF-2016-11-25-014 - Délégation de signature signée (2 pages)

Page 3

GROUPEMENT DE COOPERATION SANITAIRE DE  
MOYENS PSYCOM

IDF-2016-11-25-014

Délégation de signature signée

Délégation n° 2016-001

## **DELEGATION – ADMINISTRATEUR DIRECTRICE DU GCS PSYCOM**

L'Administrateur du GCS PSYCOM,

- Vu les articles L.6133-1 et suivants ainsi que les articles R.6133-1 et suivants du Code de la santé publique relatifs aux groupements de coopération sanitaire ;
- Vu l'arrêté du 23 juillet 2010 relatif aux groupements de coopération sanitaire ;
- Vu l'arrêté n°15-788 du 29 juillet 2015 portant approbation de la convention constitutive du Groupement de coopération sanitaire Psycom ;
- Vu la convention constitutive du Groupement de coopération sanitaire Psycom en date du 17 juin 2015 et notamment l'article 11 sur l'administrateur et ses fonctions ;
- Considérant la décision de nomination de Monsieur Raphaël YVEN en tant qu'Administrateur du GCS Psycom lors de l'Assemblée Générale du GCS Psycom en date du 4 décembre 2015 ;
- Vu le règlement intérieur du Groupement adopté le 11 février 2016 et notamment son article 6, exercice du mandat de l'administrateur ;
- Considérant la décision de nomination de Madame Aude CARIA en tant que Directrice du GCS Psycom en date du 29 juillet 2015.

### **D E C I D E**

#### **Article 1**

Une délégation permanente est donnée à Madame Aude CARIA, Directrice du GCS Psycom, afin de signer au nom de Monsieur Raphaël YVEN, administrateur du GCS Psycom :

- Les bons de commandes et les devis en lien avec l'activité du GCS Pyscom.

#### **Article 2**

Une délégation en cas d'absence est donnée à Madame Aude Caria, Directrice du GSC Psycom, afin de signer au nom de Monsieur Raphaël YVEN, administrateur du GCS Psycom :

- toutes correspondances liées à l'activité du GCS Psycom, aux relations ainsi que les décisions, attestations, imprimés ou certificats établis à partir d'informations de la compétence de son administrateur,
- toutes les correspondances, pièces, imprimés en lien avec les fonctions d'ordonnateur de l'administrateur.

### Article 3

La présente délégation sera notifiée, pour information, aux membres de l'Assemblée Générale du Psycom, Monsieur le Délégué Territorial de Paris, Madame la Trésorière Principale des Centres Hospitaliers Spécialisés, comptable de l'établissement et aux personnes qu'elle vise expressément.

### Article 4

La présente délégation fera l'objet d'une publication au recueil des actes administratifs de la Préfecture de la région d'Ile-de-France et Préfecture de Paris.

Fait à Paris, le 25 novembre 2016

Raphaël YVEN  
Administrateur du GCS Psycom

